



CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

55^e session

Débat général Point no 10

Déclaration orale : Situation à Haïti

Monsieur le Président,

Je parle au nom du CETIM et de FIAN International, ici pour relayer la voix des organisations paysannes haïtiennes, le TeKaTePeA, le Mouvement Paysan Papaye (MPP) et le Mouvement Paysan National Congrès Papaye (MPNKP), engagées dans une lutte pour le respect des droits humains et pour la souveraineté populaire dans leur pays.

Nous sommes préoccupés par la situation des droits humains en Haïti marquée par la proclamation de l'état d'urgence, par les violations systématiques des droits des communautés paysannes et par la violence des gangs armés – instrumentalisés par les pouvoirs en place afin de bloquer la contestation sociale.

Compte tenu de cette situation, nos organisations demandent instamment au Conseil des droits de l'homme d'activer ses mécanismes compétents afin d'enquêter sur les violations des droits humains et pour exhorter le gouvernement *de facto* haïtien ainsi que tous les gouvernements impliqués dans la politique en Haïti :

- à mettre fin à tout projet d'invasion imminente du pays par des forces étrangères et respecter ainsi la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale d'Haïti ;
- à mettre fin aux ingérences dans les affaires internes du pays, en particulier celles du « Core Group » et laisser les institutions démocratiques légitimes, les mouvements sociaux ainsi que les organisations politiques prendre les mesures nécessaires pour remettre le pays sur le chemin de la paix et de la démocratie ;
- et enfin, combattre la crise alimentaire et relancer la production agricole, tout en protégeant les droits des populations paysannes et rurales, à la lumière des dispositions de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans.

Merci de votre attention.

Genève, 3 avril 2024